



Compte rendu CGT du comité technique du 12 juin 2017

○ **Participants :**

- Administration : O. LESBRE, J.M. BOUCHARD, N. BISSEZ, F.CLEMENT (chargé de la conformité du procès-verbal)
- Organisations syndicales : G. GRONDIN, N. ROCA, H. BELLOC, E. SAHRI, C. CAILLAUD, E. RIVET

○ **Désignation du secrétaire adjoint :**

E. SAHRI est désignée à l'unanimité.

○ **Approbation du procès-verbal du comité technique du 6 décembre 2016 :**

Le compte rendu n'est pas encore sorti.

○ **Note d'organisation de la DRRP :**

Evolution majeure, introduction de la possibilité pour les départements de mettre en place des chefs d'équipe technique. Présence des assistants de gestion pour suivi des contrats et valorisation de la recherche. Fonction IPRV clarifiée. Sur la version proposée pour donner notre avis il manque l'organigramme. Demande des élus de clarifier le volet de formation (charge), pas de réponse claire de la part de la direction, pour le directeur le paragraphe 4.3 répond à la question.

Vote CGT : abstention ; Vote FO : abstention ; Vote CGC : pour

○ **Vision à 3 ans des effectifs du secrétariat général :**

Rappel du contexte : départ à la retraite de personnels assurant des tâches de soutien, et le COP limite les capacités de recrutement. Passage du faire au faire faire... Les effectifs dépendront des départs en retraite des agents. La vision actuelle reste hypothétique pour les années 2018-2019. Services principalement touchés, IL-sécu, IL-maintenance, AF (remplacement prévu). IL-sécu est appelé à disparaître (fin 2019), remplacement par les services publics pour l'aide aux personnes, pour le gardiennage, il sera assuré par une entreprise privée. Les élus demandent si l'ISAE sera sur la liste des établissements restructurés. La direction vérifie si cela est possible. En ce qui concerne IL-maintenance, suite au départ à la retraite des agents il y aura une mise en place de marché de sous-traitance pour assurer la maintenance de l'institut. Les postes supprimés dans le soutien sont appelés

à être redéployés sur des fonctions type « cœur de métier » et pas seulement sur des enseignants-chercheurs.

- **Réorganisation de la fonction courrier d'IL :**

Rappel du contexte : départ à la retraite de trois personnes qui traitaient le courrier, aujourd'hui elles ont été remplacées par deux personnels occasionnels. Il est prévu de mettre en place un marché pour assurer la tâche complète de la fonction courrier. Calendrier prévu : dès que le cahier des charges sera fait, l'appel d'offre suivra. En attendant on fait avec les personnels occasionnels. On gardera la fonction de contrôle. Pour les élus c'est une perte de savoir-faire. Pour la direction c'est fait d'autres écoles d'ingénieurs, et c'est une fonction qui peut tout à fait être externalisée. Demande des élus d'avoir une vision du prix de la prestation par rapport au service fait en interne, réponse de l'administration, elle est à peu près équivalente, ce qui pose la question du bien-fondé de cette opération. Inquiétude des élus sur la continuité de service dans la période de renouvellement de marché.

Vote CGT : contre ; Vote FO : contre ; Vote CGC : contre

- **Scission du service AJ en service achat et service affaires juridiques :**

Le projet présenté est dans le périmètre actuel, ce qui veut dire qu'il y aura une deuxième phase. La fonction contrôle de gestion sera mutualisée. La direction souhaite une mise en place rapide pour donner un cadre de travail pour les agents et chefs de service.

Vote CGT : contre ; Vote FO : abstention ; Vote CGC : abstention, pour le service achat

Vote CGT : abstention ; Vote FO : abstention ; Vote CGC : abstention, pour le service juridique

- **Création du service facturier :**

Il a pour principale fonction de respecter la séparation de l'ordonnateur et du comptable. Un groupe de travail a été créé et il a permis de définir le périmètre du service et de travailler sur l'organisation et la définition des fiches de poste afin de mener une expérimentation le quatrième trimestre 2017. Si un agent ne veut pas se positionner sur la future fiche de poste il y aura mobilité interne. Une dizaine de personnes est impactée. Insistance des élus sur l'accompagnement des agents sur le changement, car il y a une inquiétude de la part des personnels. Assurance de la direction qu'elle accompagnera tous les agents. Demande des élus de faire un point, même de manière informelle, avant le début de l'expérimentation. Demande acceptée, point d'étape prévu en septembre, y compris sur le volet RH (cotation des postes – mobilité). Demande des élus de faire parvenir les fiches de poste le plus vite possible.

Vote CGT : pour; Vote FO : pour; Vote CGC : pour